

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 18 MARS 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-huit mars à dix-sept heures et trente minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye
Montigny sur Loing

Moret-Loing-et-Orvanne
Nanteau-sur-Lunain
Saint-Mammès
Vernou-la Celle sur Seine

Villecerf
Villemer

Ville-Saint-Jacques

M. OTLINGHAUS Pascal
M. TORRES DA COSTA Antonio – délégué suppléant
de M. MOINAUX Bernard
M. POUILLIER Édouard
M. GUIMARD Jean-François
M. GERVAIS Didier
M. PELLERIN Sébastien – délégué suppléant
de M. PIGNOT Daniel
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44
M. BEAUFRETON Franck – Pouvoir donné
à M. OTLINGHAUS Pascal
M. RIFAUT Pascal

Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye
Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne
Vernou-la Celle sur Seine
Villecerf
Ville-Saint-Jacques

M. AUDO Benoît
M. CORBEL Jean-Yves
M. LEBEAU Olivier
Mme EMBOULÉ Gerty
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44
M. PERADON Philippe

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye

Montigny sur Loing
Moret-Loing-et-Orvanne

Vernou-la Celle sur Seine
Villecerf
Ville-Saint-Jacques

M. AUDO Benoît – délégué suppléant
de Mme PÉRINI Marie-Claire
M. TORRES DA COSTA Antonio
M. FORTIN François – délégué suppléant
de Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François – Arrivée à 17h44
M. DUCHATEAU Francis

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Compétence Optionnelle : COLLECTE

Saint-Mammès

M. MALBRUNOT Pascal

M. DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2020

Le comité Syndical :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 16 décembre 2020.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2020.12.52** du 21 décembre 2020 :
Signature de la convention unique annuelle relative à l'ensemble des missions optionnelles du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2021.
- ◆ **Décision n° 2021.02.01** du 5 février 2021 :
Attribution du Marché À Procédure Adaptée MAPA/SIDASS/2020/04 « Travaux d'extension du réseau d'Eaux Usées : rue des buttes/rue Camille Varlet et rue des Belles-mères à Veneux-Les Sablons, Moret-Loing-et-Orvanne (77 250) » à COLAS Ile-de-France NORMANDIE pour son offre d'un montant total de 104 999,00 € HT soit 125 998,80 € TTC.
- ◆ **Décision n° 2021.02.02** du 5 février 2021 :
Signature de la convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne pour l'année 2021.
- ◆ **Décision n° 2021.02.03** du 5 mars 2021 :
Signature de l'avenant n°1 au MAPA/SIDASS/2020/04 – Marché de Travaux d'extension du réseau d'Eaux Usées : rue des buttes, Camille Varlet et des Belles-mères – Veneux-Les Sablons à Moret-Loing-et-Orvanne avec l'entreprise mandataire suite à la modification du Titulaire : COLAS Ile-de-France NORMANDIE devient COLAS France.

Commission de Délégation de Service Public – Réélection

Le Président appelle les éventuelles candidatures.

Une seule liste de candidats est présentée :

Liste 1
Titulaires :
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck
M. POUILLIER Édouard
M. CORBEL Jean-Yves
Suppléants :
Mme PÉRINI Marie-Claire
M. MALBRUNOT Pascal
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. AUDO Benoît
M. PERADON Philippe

Une seule liste étant déposée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **PREND ACTE** de la nomination des membres de la Commission de Délégation de Service Public ;
- ◆ **INSTALLE** les membres de la Commission de Délégation de Service Public.

Commission d'Appel d'Offres – Réélection

Le Président appelle les éventuelles candidatures.

Une seule liste de candidats est présentée :

Liste 1
Titulaires :
M. DESSOGNE Daniel
M. DEYSSON François
M. BEAUFRETON Franck
M. POUILLIER Édouard
M. CORBEL Jean-Yves
Suppléants :
Mme PÉRINI Marie-Claire
M. MALBRUNOT Pascal
Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
M. AUDO Benoît
M. PERADON Philippe

Une seule liste étant déposée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	18		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **PREND ACTE** de la nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **INSTALLE** les membres de la Commission d'Appel d'Offres ;
- ◆ **PREND ACTE** que dans le cadre des marchés de travaux dont le montant est supérieur ou égal au seuil européen pour les marchés de fournitures et de services et inférieur à celui pour les marchés de travaux, les offres seront analysées en **Commission Marché**, sans condition de quorum, constituée des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Arrivée de M. DEYSSON François

Suppression d'un poste d'Adjoint Administratif – Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2ème classe

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président, à compter du 1^{er} avril 2021, à :

- ◆ supprimer un poste d'Adjoint Administratif à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

Suppression du poste d'Attaché Principal – Création d'un poste d'Attaché Hors Classe

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président, à compter du 1^{er} avril 2021, à :

- ◆ supprimer le poste d'attaché Principal à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Attaché Hors Classe à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

Suppression du poste de Technicien Territorial – Création d'un poste d'Ingénieur Territorial

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président, à compter du 1^{er} juin 2021, à :

- ◆ supprimer le poste de Technicien Territorial à temps complet, précédemment occupé ;
- ◆ créer un poste d'Ingénieur Territorial à temps complet ;
- ◆ mettre à jour le tableau des effectifs du Syndicat.

Compte Personnel de Formation (CPF)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **SE PRONONCE FAVORABLEMENT** sur le fonctionnement du Compte Personnel de Formation ;
- ◆ **FIXE** :
 1. le montant de l'enveloppe de financement alloué au CPF : 2 000 € pour l'année 2021 ;
 2. le plafond de prise en charge par action de formation et par agent : 1 000 € ;
 3. la prise en charge des frais annexes (repas, transport, parking) : pas de prise en charge des frais annexes hormis pour les formations de préparations aux concours et examens professionnels dispensées par le CNFPT ;
 4. le procédé de gestion d'examen des demandes d'utilisation du CPF :
 - ✓ traitement au fil de l'eau pour les demandes de préparation aux concours et examens professionnels,
 - ✓ mise en place d'un Comité d'Examen des demandes d'utilisation du CPF constitué du Vice-Président chargé de l'Administration Générale, de la Directrice Générale des Services et du Responsable des Ressources Humaines.

TRAITEMENT

Gestion des boues des stations d'épuration – Urgence sanitaire COVID 19 : demande de subventions

Le Comité Syndical, compétence **TRAITEMENT**, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président à solliciter les subventions exceptionnelles de mesures d'urgence de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, pour faire face aux dépenses supplémentaires générées suite au changement de destination des boues COVID-19 des stations du SIDASS pendant la durée de la crise sanitaire.

Ville-Saint-Jacques : demande de subventions pour l'hygiénisation des boues de la STEU

Le Comité Syndical, compétence **TRAITEMENT**, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

AUTORISE le Président à solliciter les subventions exceptionnelles auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Département de Seine et Marne pour la mise en œuvre du système d'hygiénisation des boues de la STEU de Ville Saint Jacques.

Le Comité Syndical, compétence TRAITEMENT, après en avoir délibéré :

Adoptée par	6	voix	Unanimité
Présents ou représentés	6		
Votants	6		
Exprimés	6		
Pour	6	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

PREND ACTE du Rapport annuel du SITBVL sur le Prix et la Qualité du Service au titre de l'année 2019.

FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaires 2021

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	21	voix	Unanimité
Présents ou représentés	20		
Votants	21		
Exprimés	21		
Pour	21	voix	
Contre	0	voix	
Abstention	0		
Ne prend pas part au vote	0		

- ◆ **APPROUVE** les orientations contenues dans le Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2021 ;
- ◆ **PREND ACTE** du Débat d'Orientations Budgétaires.

Fin de la réunion à 18 h 50.

Moret-Loing-et-Orvanne, le 22 mars 2021



Le Président,

Francis DUCHATEAU

AFFICHAGE LE **23 MARS 2021**